

N°454

du 09  
Décembre  
2011

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

**L'ÉNERGIE EN AFRIQUE**

Un constat important a été fait lors de l'ouverture cette semaine du Congrès de l'Énergie en Afrique à Dakar : plus de deux milliards de personnes n'ont pas encore accès à l'électricité dans le continent. Cette situation est due, principalement, à l'augmentation exponentielle de sa population. L'Afrique subsaharienne a le plus faible taux d'électrification du continent, avec 585 millions de personnes, soit 70 % de la population, qui n'a pas accès à l'électricité.

La situation va perdurer et risque de se détériorer dans de nombreux pays africains, particulièrement en Afrique subsaharienne, puisque l'éradication de la pauvreté énergétique est intimement liée à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. D'où l'importance de la tenue de ce congrès qui sert de tribune aux professionnels et spécialistes des énergies en vue de leur permettre de promouvoir une vision intégrée et non partisane des questions de l'énergie à l'échelle du continent africain au-delà des régions, cultures et idéologies.

Il convient de favoriser l'essor des stratégies technologiques, économiques et les financements dynamiques du développement de toutes les filières de l'énergie en Afrique et en particulier les perspectives d'accès des populations aux énergies. L'augmentation des investissements du secteur privé dans le secteur de l'énergie est primordiale.

Au Togo, les délestages appartiennent désormais au passé depuis la mise en marche de la centrale thermique de Lomé, exploitée par la société américaine Contour Global dont la construction est revenue à près de 200 millions de dollars.

Par ailleurs, les plus grands efforts sont faits pour la modernisation du réseau. On ne peut qu'approuver la politique "éclairée" suivie dans le domaine de l'énergie.



**L'UNION**

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

**P.3** Mention expresse de la nouvelle organisation des départements ministériels

# Les fonctions de membre de cabinet cessent au départ du ministre

*\* Un inspecteur des services érigé dans chaque ministère.*

**P.4**

Aide publique au développement

**Bruxelles veut se concentrer sur les plus pauvres**



Gilbert F. Houngbo, Chef du Gouvernement

**P.4**

Décret de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales

**L'Exécutif pose les bases financières d'une décentralisation à l'échéance 2013**

**P.3**

Pour une bonne planification du développement

**L'élaboration des schémas d'aménagement du territoire désormais ouverte**

**P.4**

Accroissement rapide du parc auto et des accidents

**Une structure appropriée vient ordonner le contrôle de la circulation routière**

## REPERES

## 30% de réduction pour les handicapés

Les autorités de la préfecture de Tchoudjo et les acteurs de la société civile de la ville de Sokodé ont validé, le jeudi 1er décembre, une convention de réduction de 30% des frais d'apprentissage des corps de métiers des personnes handicapées dans la région Centrale auprès de la Chambre Régionale de Métiers (CRM). Cette convention s'inscrit dans la mise en œuvre du projet «Droit, Egalité, Citoyenneté, Solidarité et Inclusion des Personnes Handicapées» (DECISIPH) dans les pays d'Afrique Occidentale sur requête de l'Association des Personnes Handicapées «Monde Radieux» soucieux du bien-être de la personne handicapée. Ceci s'est fait avec l'appui technique de Handicap International et la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH) suite à un plaidoyer auprès des responsables de la Chambre Régionale de Métiers (CRM). Par cette convention, la CRM s'engage à réduire de 30% les frais d'apprentissage des corps de métiers des personnes handicapées dans la région Centrale. Elle veillera à l'application des clauses de cette convention. L'association «Monde Radieux» s'est elle engagée à sensibiliser les personnes handicapées sur l'importance de la formation professionnelle et à les encourager à s'intégrer dans la vie active. Elle mettra à la disposition des différents corps de métiers de la région, cette convention et orientera les apprenants vers la CRM. Elle entend faire enfin le suivi de l'application de la décision en collaboration avec la CRM et d'autres organisations œuvrant pour la promotion des droits des personnes handicapées dans la région. Le préfet de Tchoudjo, Tchemi Tchambi Tchakpro et le représentant du directeur régional de l'Action sociale, M. Tokitawongou Teyi Alain se sont réjouis de cette initiative en faveur de la couche sociale la plus vulnérable. Ils ont émis le vœu que les autorités accordent une attention particulière à cette couche, veillent également à l'application de cette réduction sur toute l'étendue du territoire.

## «La Chaîne de l'Espoir» jusqu'au 12 décembre

L'ONG «La Chaîne de l'Espoir» organise du 3 au 12 décembre au CHU-Tokoin (Lomé), en collaboration avec ses partenaires français, la septième mission chirurgicale des fentes labio-palatines. A travers cette septième mission, les enfants, déclarés prioritaires et les adultes souffrant de cette maladie communément appelée «bec de lièvre» seront opérés. L'ONG entend également par la correction de ces malformations, permettre aux personnes opérées, longtemps stigmatisées, de réintégrer la société. Il s'agit en outre d'apporter aide aux pays africains où l'accès aux soins des personnes souffrant de ce mal est difficile. D'après le chef de la mission, le chirurgien plasticien et pédiatre, Bernard Pavy, les opérations proprement dites qui débutent ce lundi 5 décembre se feront au CHU-Tokoin et gratuitement comme d'habitude. «Durant ces dix jours de travaux, au moins trente cinq (35) personnes auront leurs lèvres restituées dans les caractéristiques et formes qui sont les leurs» a-t-il ajouté. Créée en 1988 en France et installée au Togo en 2008, la Chaîne de l'Espoir a pour mission de donner accès aux soins chirurgicaux et à l'éducation aux enfants défavorisés des pays en développement, d'étendre son programme de création ou de réhabilitation des structures hospitalières sur place et de développer ses programmes de parrainage scolaire au Togo. La fente labio-palatine est une malformation congénitale de la face qui intervient entre le 35ième et 40ième jour de la grossesse. Elle se caractérise par une fente de la lèvre supérieure (fente labiale) démarrante à la base du nez pour aller jusqu'au palais. Elle est souvent associée à une fente de la mâchoire supérieure et de la voûte du palais (fente palatine) et peut s'accompagner d'un agrandissement d'une narine. Le tabagisme maternel et la consommation de l'alcool en sont la cause respectivement dans 11% et 5% des cas.

## Reboisement ?

Les membres de Rotary-club Lomé-Cocotiers et de Rotaract-club Lomé-Palmes ont mis en terre le samedi 3 décembre, sur la plage de Lomé cinquante jeunes plants de cocotiers. Cette opération constitue pour les organisateurs leur contribution à l'amélioration de l'environnement et l'embellissement de la plage. Le président de Rotary-club Lomé-cocotiers, Nolitsé Kwasi Lolo a indiqué que la partie de la plage où les plants de cocotiers ont été mis en terre leur a été concédée par la municipalité depuis plus de 10 ans. Il a souligné qu'ils choisissent le mois de novembre ou début décembre pour mettre en terre ces plants parce que c'est la période de la fondation de Rotary. M. Nolitsé a remercié les autorités pour leur soutien à Rotary club dans la réalisation de ses projets. L'opération s'est déroulée en présence du président de la délégation spéciale du 1er arrondissement, Adjahouinou Comlan et du président de Rotaract-club Lomé Palmes, Djogbessi Louis.

## Le CPP vers un renouveau

Les membres de la Convention Patriotique Panafricaine (CPP) ont tenu un congrès statutaire le vendredi 2 décembre à Lomé sur le thème: "Relever le défi de l'avenir". Ce congrès a connu la participation des membres de toutes les branches préfectorales de la CPP ainsi que des membres d'autres partis politiques. Il a abouti à l'élection de nouveaux dirigeants dans le but de donner un nouvel élan et assurer un avenir meilleur au parti. Le congrès a lancé un appel à la solidarité pour redéfinir les clauses de vie commune et préciser les schémas efficaces pour le bon fonctionnement du parti. Le président du comité des sages, Francis Ekon a indiqué que ce congrès est une occasion pour conjuguer les efforts, refuser la démission et le découragement qui compromettent leurs chances et de s'engager vigoureusement pour réussir là où ils ont échoué par le passé. Il a invité ses camarades à mieux s'organiser pour définir ensemble les voies et moyens afin de contribuer à la gestion de leur patrimoine commun qui est le Togo.

## Festival

## Festival mine de crayon du 20 au 30 mars 2012

La deuxième édition du festival de dessin dit "Festival Mine de crayon" aura probablement lieu du 20 au 30 mars 2012, selon un communiqué de la direction du festival. Le Festival de dessins

professionnelles... sont entre autres activités au menu de l'édition 2012 de Mine de Crayon", indique le communiqué.

Le Bénin, la Côte d'Ivoire, la France et le Togo seront

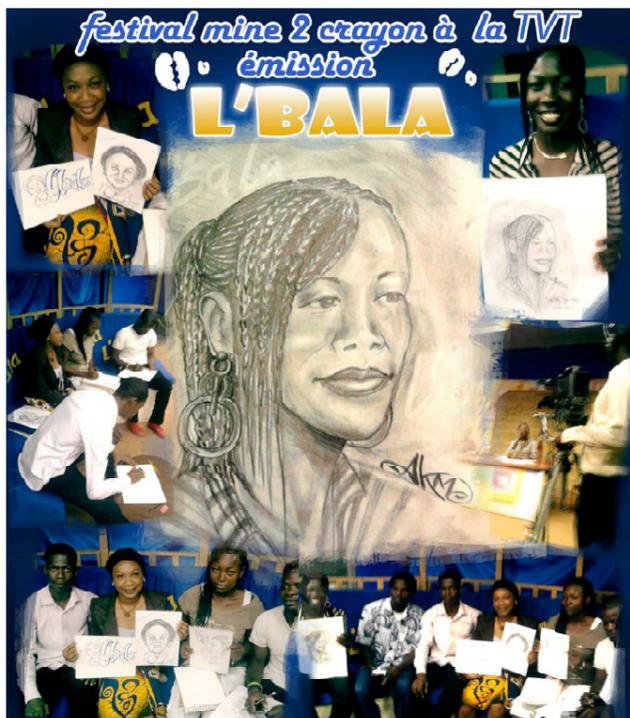
ricochet au développement tous azimuts du Togo et de l'Afrique, voilà entre autres objectifs à terme que se fixe le Festival mine de Crayon", tels sont les objectifs poursuivis par ce festival.

L'édition 2012 de Mine de Crayon comprendra: une exposition du 20 au 30 mars 2012 à Institut Français de Lomé; des ateliers les 21, 23 et 27 mars 2012, également à l'Institut Français de Lomé. Il s'agira "du dessin d'art à la caricature, en passant par le graffiti, le dessin classique et la bande dessinée, des ateliers y seront organisés sur des thématiques bien définies, histoire de permettre aux uns et aux autres de s'exprimer et de partager leurs expériences."

Il y aura également une rencontre professionnelle le 29

mars 2012, à Institut Français de Lomé, un Concours (du 12 - 27 mars 2012) ouvert aux jeunes de 15 - 25 ans, des 5 régions du Togo. La finale se déroulera à Lomé et les trois (03) meilleurs dessins seront primés à la clôture. On propose également des "Prix et Distinctions : (30 avril, Institut Français de Lomé)".

En apothéose, l'évènement dénommé "Apouta Show" à la plage va réunir autour d'une folle ambiance, organisateurs du festival, artistes et le grand public. Ainsi, dans un mélange foisonnant, des artistes de la chanson, et certains dessinateurs, vont entretenir en live le show. Une façon de vulgariser le Dessin et ses acteurs, en mêlant l'utile à l'agréable.



aura pour cadre l'Institut Français de Lomé.

"Des expositions, le show artistique et musical, un grand concours de dessins, des résidences de créations artistiques, des rencontres

représentés à ce festival. "Consolider la qualité des productions artistiques; des capacités des artistes; vulgariser les dessins au plan national en vue de leur éventuelle exportation à l'international; contribuer par

## Humour

## Venez rire à l'Espace culturel Filbleu ce samedi 10 décembre à 19 heures

Ils s'appellent Blaise FOLI, David GANDA, Folo FOLI, Senyon HODIN, Seyram AGBALEKPOR; ils sont des personnages ordinaires qui

constituent pas, au sens propre du terme, des humoristes. On dirait aujourd'hui des blagueurs, sur la trace de ces faiseurs de rires ivoiriens ou Burkinabé. On est

## Littérature

## Ray Bradbury outré par la publication numérique de Fahrenheit 451

On peut être un auteur mondialement reconnu et n'avoir qu'un pouvoir limité sur son oeuvre. L'auteur de Fahrenheit 451, qui s'était toujours opposé à la numérisation de ses romans, vient de l'apprendre à ses dépens.

Voilà qui risque de faire du bruit dans Landerneau. Ray Bradbury, l'auteur de Fahrenheit 451 et des Chroniques martiennes, s'est vu imposer une renégociation de contrat par son éditeur, Simon &

Schuster. L'enjeu: obtenir de l'écrivain, aujourd'hui âgé de 91 ans, les droits numériques sur son oeuvre. Or, comme le rapporte la BBC, ce dernier avait accueilli les trois dernières propositions en la matière d'un vigoureux: "Prick up your ears and go to hell". Il a fallu l'intervention diplomatique de son agent, Michael Congdon, pour obtenir l'accord du vieil homme, au demeurant persuadé qu'il faut "se débarrasser des machines".



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafo

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

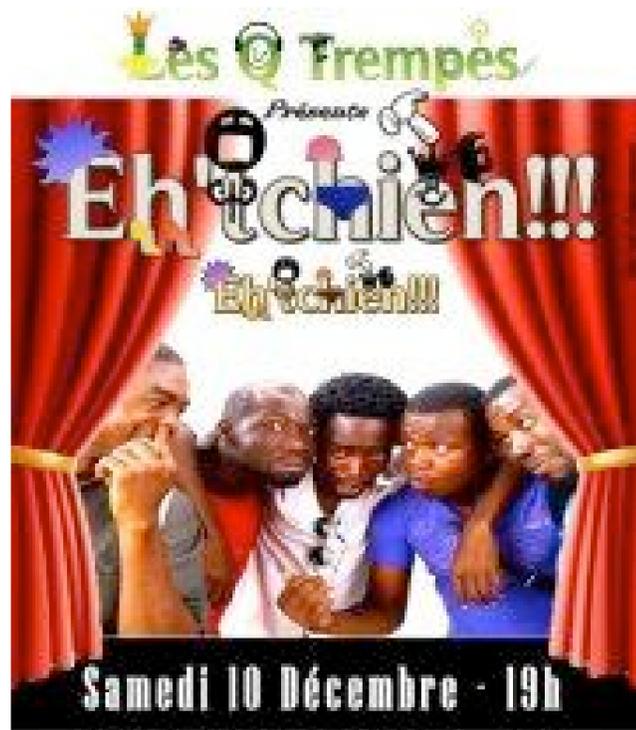
Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.



CENTRE CULTUREL FILBLEU

4 rue des... 5000 Cfa

Entrée: 5000 Cfa / Inf: 91578805

racontent une histoire ordinaire inspirée de la réalité. Des altruistes qui aiment faire rire et exciter les muscles zygomatiques, comme dirait Voltaire. Ces humoristes se produisent ce samedi 10 décembre à l'Espace culturel FILBLEU à 19 heures.

Ils produisent réellement le rire et le spectateur s'esclaffe facilement en les écoutant ou les entendant. Certes, à l'instar d'un Frédéric Gakpara, plus thématique, analyste, qui travaille sur un thème bien défini, les Folo et consorts ne

encore de l'humour proprement dit mais leurs blagues, les petites phrases, les facéties, font d'eux, à force d'apprendre, les humoristes de demain.

Peut-être devront ils aussi se mettre à le faire en langue Ewé-mina, cela nous évitera tous de tomber dans les travers d'une langue qu'on maîtrise à peine. Une autre piste: revisiter le concert-party. Rendez-vous ce samedi à l'Espace culturel Filbleu.

Prix d'entrée: 500 Cfa.  
Enfants: 300 Cfa.

## Mention expresse de la nouvelle organisation des départements ministériels

# Les fonctions de membre de cabinet cessent au départ du ministre

\* Un inspecteur des services érigé dans chaque ministère.

Sylvestre D.

Trois réunions gouvernementales auront été utiles pour adopter de manière formelle le décret relatif aux principes généraux d'organisation des départements ministériels. Le décret en vigueur depuis le 11 mai 1982 est ainsi modifié au nom, dit-on, de l'évolution de la mission de l'administration publique et des défis d'une meilleure gouvernance. Mais c'est là que se repose le récurrent problème des clans qu'entretient chaque ministre à sa nomination. Par exemple, un ministre qui balaie la hiérarchie des titres et qualifications reconnue par son prédécesseur, en travaillant directement avec des commis qui, par manque d'expériences, étaient au rang inférieur dans l'ancienne équipe. Un ministre qui procède à des nominations sur la seule base de l'appartenance à une même bourgade d'origine. Des journaux en reçoivent de ces récriminations. Un ministre qui entretient des grincements de dents dans son entourage, en supprimant des primes et indemnités aux collaborateurs, etc. Pis est, dans certains ministères, on ne sait plus trop qui doit faire quoi et à quel moment. Tellement, les différents changements de Gouvernement ont laissé des traces, avec leur lot de regrets de voir son mentor larguer par le sommet de l'Exécutif. On répondra que le malaise sera réglé avec le départ des membres de cabinet en même temps que le ministre qui les a nommés. Tant mieux !

Qu'à cela ne tienne, le décret adopté mercredi en conseil des ministres pose des normes d'organisation plus claires. Pour le cabinet, il est fait mention expresse que les fonctions des membres de cabinet cessent au départ du ministre qui l'a constitué afin d'éviter ces emplois ne deviennent une carrière. « S'agissant de celles de l'attaché de cabinet et de chef du secrétariat particulier », précise le rapport de présentation du Premier ministre. Et d'ajouter que les fonctions du directeur du cabinet et des autres membres du cabinet prennent fin après délibération en conseil des ministres et selon les formes réglementaires. L'autre précision étant que « les fonctions de membres de cabinet ne peuvent être cumulées avec des fonctions de directeur de l'administration ou d'un organisme public » (article 5).

Pour exécuter sa feuille de route, le ministre s'entoure d'un cabinet, organisme restreint formé de collaborateurs personnels choisis par lui, qui le conseillent et l'assistent dans ses tâches de conception et de contrôle. Le cabinet du ministre est constitué du directeur du cabinet, du conseiller



Gilbert Houngbo, Chef du Gouvernement

technique, du chargé de mission, de l'attaché de presse ou conseiller en communication, de l'attaché de cabinet et du chef du secrétariat particulier. Alors que, chez le ministre délégué, il se résume au directeur du cabinet, au chargé de mission, à l'attaché de presse, à l'attaché de cabinet et au chef du secrétariat particulier.

Nommé par décret en conseil des ministres, le directeur de cabinet veille à l'exécution des directives du ministre, anime, coordonne et supervise les activités du cabinet. Il peut recevoir par arrêté du ministre une délégation de signature. Il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes. Il dirige, dans tous les cas (ministre, ministre délégué ou secrétariat d'Etat) le cabinet. Le conseiller technique, le chargé de mission, le conseiller en communication ou l'attaché de presse, l'attaché de cabinet et le chef du secrétariat particulier sont nommés par un arrêté qui doit être transmis au Premier ministre pour accord, sur la base d'un rapport d'enquête de moralité et d'un curriculum vitae détaillé. L'article 10 du nouveau décret indique que les fonctions d'attaché de cabinet et de chef du secrétariat particulier cessent, de plein droit, en cas de remaniement, de recomposition ou démission du Gouvernement. Voilà qui a l'intérêt de fixer désormais tout le monde. Les fonctions des autres membres du cabinet prennent fin après accord du Premier ministre, dans la forme de leur nomination.

Pour le reste, le conseiller technique procède à des études et élabore, en relation avec la politique du département, des notes, avis et propositions sur les dossiers qui lui sont confiés par le ministre. Le chargé de mission assure une mission spéciale du département définie par arrêté du ministre. L'attaché de cabinet exécute les tâches d'appui aux

membres du cabinet, d'étude de dossiers confiés par le ministre. Le chef du secrétariat particulier gère les affaires réservées du ministre. Il a rang de chef de division. Le secrétaire général du ministère assure le suivi et le contrôle de l'application des décisions prises par le ministre. Il exerce, sous l'autorité et par délégation du ministre, la supervision des services centraux et extérieurs. Il peut être assisté d'un secrétaire général adjoint nommé après accord du Premier ministre. « En cas d'absence ou

d'empêchement du secrétaire général et, à défaut de secrétaire général adjoint, le ministre désigne par décision un intérimaire. Il en informe le conseil des ministres si la période d'intérim dépasse un mois », fixe l'article 24 du décret. Au demeurant, la nomination dans tout emploi de l'administration centrale est faite dans le respect des dispositions du décret relatif aux conditions d'accès aux emplois des services de l'administration publique prévu par le statut général de la fonction publique.

Enfin, directement rattaché au ministre, l'inspecteur des services du ministère est chargé, sous l'autorité du ministre, de vérifier l'efficacité de la gestion des activités de l'ensemble des services du département et des institutions et organismes rattachés et leur conformité avec les lois et règlements en vigueur, la politique et les plans du secteur, constater les irrégularités commises en matière de gestion administrative, financière et technique et les porter à l'attention du ministre qui en informe les organes spécialisés de l'Etat et prend à cet effet les mesures appropriées. En plus, évaluer les résultats effectivement acquis, analyser les écarts par rapport aux prévisions et suggérer les mesures de redressement nécessaires, et proposer au ministre des mesures correctives et, éventuellement, des sanctions.

Pour une bonne planification du développement

## L'élaboration des schémas d'aménagement du territoire désormais ouverte

Il est promis pour 2012, le schéma national d'aménagement du territoire et, par ricochet, les schémas régionaux et locaux d'aménagement. Visiblement, tout est fin prêt pour en entamer l'élaboration. Du moins, depuis la validation ce 8 décembre en atelier des données collectées par les membres du Comité technique d'élaboration et de mise en œuvre de la Politique nationale d'aménagement du territoire (CTEMPNT). Des données – valables pour 10 ans – fournies par les services techniques qui travaillent avec les populations, à en croire Kanyi Akuété Sêh, Directeur de la Planification régionale et de l'aménagement du territoire et président du CTEMPNT. Il n'y a donc pas eu de descente directe dans les populations, comme lors du recensement général de la population et de l'habitat. Il s'est agi, au cours de l'atelier, de confirmer l'authenticité et la fiabilité des données (chiffres) car il pouvait y avoir des erreurs dans les chiffres, des erreurs sur la localité au moment de la reprise des dites



Kanyi Akuété Sêh, Président du CTEMPNT

données. Les données socioéconomiques ont été, du coup, projetées aux différents acteurs auprès de qui elles ont été collectées pour la validation. L'exercice, selon le Secrétaire général du ministère chargé de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Komlavi Quashie, a consisté à présenter les données secteur par

## Réformes institutionnelles et constitutionnelles

# Le Cpdc fait des propositions pour la mise en place du Sénat

Le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) s'est réuni jeudi au siège du gouvernement pour sa 10ème session. Au menu, l'institution du Sénat. Les membres du Cpdc-rénové se sont penchés sur la composition et la durée de cette institution capitale dans un régime démocratique où il participe à l'exercice de la souveraineté nationale en votant la loi et en contrôlant l'action du Gouvernement.

Pour être effectif, et selon les propositions des membres du Cpdc-rénové, une modification de l'article 52 de la Constitution togolaise dans ses alinéas 7 et 8

s'impose. Le cadre propose donc que les sénateurs aient un mandat de six ans dans une composition des 3/4 de personnalités élues par les représentants des collectivités territoriales et d'un quart (1/4) de personnalités désignées par le président de la République.

Notons que ces propositions se situent dans le cadre des réformes institutionnelles et constitutionnelles voulues par les acteurs politiques et civiles signataires de l'Accord politique global (Apg). Dans la pratique ces propositions passeront en conseils des ministres avant d'être soumises au parlement qui décidera du sort à elles réservé.

### COMMUNIQUÉ DU CPDC

Le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) a tenu ce jeudi 8 décembre 2011 à la Primature, sa 10ème réunion ordinaire. Au cours de cette séance, les discussions ont porté essentiellement sur les modalités d'institution du sénat et de sa composition.

A cet effet, le CPDC propose la révision de l'article 52 de la Constitution actuelle dans ses alinéas 7 et 8 de la manière suivante :

« Le Sénat est composé de trois quart (3/4) de personnalités élues par les représentants des collectivités territoriales et d'un quart (1/4) de personnalités désignées par le président de la République. »

La durée du mandat des sénateurs est de six (6) ans.

Les débats sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles vont se poursuivre à la prochaine séance qui se tiendra le jeudi 15 décembre 2011.

Fait à Lomé, le 08 décembre 2011

Le CPDC

le temps que dans la localité considérée, à évaluer si, pour chaque domaine, les données collectées permettent une analyse situationnelle diachronique et géographique, à faire l'état des lieux de l'ensemble des données en vue de s'assurer qu'elles sont suffisantes pour enclencher l'élaboration du bilan diagnostic, et à les valider. La démarche d'élaboration se voulant consensuelle et participative.

Pour rappel, la collecte des données permet d'enrichir le contenu des schémas national, régionaux et locaux d'aménagement du territoire, outils indispensables de la concrétisation de la Politique nationale d'aménagement adoptée en septembre 2009. Elle vise à maîtriser les milieux physiques, les activités économiques et l'organisation de l'espace national aux fins d'une prise en compte de la dimension spatiale dans la politique de développement du pays. Qu'à cela ne tienne, on identifie mieux les contraintes et les potentialités pour savoir poser les pas.

(suite à la page 4)

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## Un total de 20,5 milliards Cfa prêtés par le Togo fin novembre

Jean Afolabi

Les banques et établissements de crédit du Togo ont effectué un total en prêts de 20,5 milliards de francs Cfa, sur la période du 23 au 29 novembre 2011, dans le cadre des opérations interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Les emprunts, eux, s'élevaient à 6,000 milliards de francs, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao). Sur l'ensemble des établissements de l'Union, les prêts atteignent 63,400 milliards de francs, et autant pour les emprunts. Ils sont assortis d'un taux moyen pondéré de 3,89% et d'un taux minimum de 3,00%. Le taux maximum était fixé à 7,00%.

Les prêts enregistrés au Togo sont à une semaine, pour 15,500 milliards, à deux semaines pour 2,000 milliards et à un mois pour

3,000 milliards. A une semaine, ils étaient assortis des taux moyen pondéré, minimum et maximum respectivement de 3,47%, 3,00% et 7,00%. A deux semaines, ces mêmes taux étaient fixés à 4,92%, 4,50% et 5,65%. A un mois, enfin, ils étaient à 5,40%, 4,50% et 7,00%. Les emprunts réalisés étaient à une semaine pour 4,000 milliards de francs et à deux semaines pour 2,000 milliards de francs.

Après le Togo au sein de l'Umoa, au cours de la même période, ce sont les banques béninoises qui ont enregistré des prêts d'un volume de 18,000 milliards de francs, et le plus d'emprunts, à 16,800 milliards de francs. Les prêts étaient à un jour pour 5,000 milliards, à une semaine pour 9,000 milliards, à deux semaines pour 2,000 milliards et à un mois pour 2,000 milliards. A

un jour, ils étaient assortis des taux respectifs et uniques de 3,50%. Les emprunts étaient à une semaine pour 12,800 milliards, à deux semaines pour 3,000 milliards et à un mois pour 1,000 milliard.

En termes de prêts et d'emprunts, le Sénégal suit le Bénin, avec respectivement 17,800 milliards et 15,500 milliards. Viennent ensuite les banques et établissements de crédits de la Côte d'Ivoire, pour 5,100 milliards de francs de prêts et des emprunts pour 10,600 milliards. Les établissements du Niger et de la Guinée-Bissau n'ont enregistré que des emprunts, respectivement pour 3,000 milliards et 1,500 milliard. Au cours de la même période, le Burkina Faso et le Mali ont enregistré le même niveau de prêts, à 1,000 milliard, et des emprunts à 6,000 milliards et 3,000 milliards.

Accroissement rapide du parc auto et des accidents

## Une structure appropriée vient ordonner le contrôle de la circulation routière

Pendant que les départements concernés planchent sur la formulation d'un nouveau code de la route au Togo, on annonce, à une étape encore non officielle, la mise en place prochaine d'une structure appropriée dont la tâche sera de mettre de l'ordre dans la circulation et veiller à la sécurité routière. Début mai 2011, le ministère des Transports affichait cette belle statistique de 3 101 accidents causés en 2010 au Togo. Avec à la clé 470 personnes tuées, et 6 241 autres blessées. Le 25 du même mois, c'est son collègue de la Sécurité et de la protection civile qui venait l'appuyer, en affirmant que les accidents sur les routes togolaises occasionnent tous les ans plus de morts et de blessés que toutes les formes de criminalité. L'on a vite fait de doigter l'état dégradant des infrastructures routières.

Mais les deux départements sont unanimes aujourd'hui que le fléau s'explique « en partie par les dysfonctionnements de notre système de sécurité et de contrôle routier ». Les textes en la matière se révèlent « inefficaces » et « inadéquats ». La situation semble préoccuper plus d'un, au vu, ces dernières années, de l'accroissement rapide du parc automobile et de motocyclettes dans le pays. C'est alors qu'en cogitant sur un système approprié, l'idée vient peu à peu de mettre en place une nouvelle structure, genre direction du contrôle routier. Plus efficace et plus opérationnelle, certainement.

Alors que le ministère de la Sécurité coiffe et veille sur la nouvelle entité, celle-ci devra s'atteler à promouvoir la sécurité routière par le contrôle de la circulation sur l'ensemble du réseau



Photo: L'Union

Gnana Latta, Ministre de la Sécurité

routier, plus particulièrement sur les axes routiers inter-Etats, aidée en cela par ses démembrements dans chaque région, la police et la gendarmerie. L'accent sera mis sur la politique du gouvernement en matière de contrôle routier, l'application des mesures prescrites par les dispositions communautaires et le code de la route. Pouvoir lui sera octroyé pour combattre les perceptions illicites de certains agents qui les commandent ainsi à fermer les yeux sur des infractions dangereuses sur les axes routiers. La direction du contrôle routier devra surtout contribuer au suivi de l'implantation des équipements de contrôle routier.

L'initiative répond aux normes de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) aux termes desquelles les Etats membres se sont engagés à mettre en place un schéma harmonisé de la gestion de la sécurité routière et de la facilitation des transports. Les réflexions menées tendent

unanimement à reconnaître que l'insécurité sur les routes du pays est devenue... plus inquiétante que l'état des routes. A présent que l'Etat s'est mis à construire et à réhabiliter les routes... Il est généralement mis en cause le nombre sans cesse élevé des engins à deux roues comme mode de transport, l'état vétuste des véhicules dont l'âge de certains rivalisent avec les 30 ans et, par-dessus tout, l'inobservation des règles de la circulation.

La situation a ainsi inspiré la confection de nouvelles règles du jeu. Une sorte de mise à jour des anciennes en vigueur actuellement, à savoir le Code Rousseau qui remonte à 1936, bien avant la deuxième guerre mondiale. Avec les nouvelles données, de nouvelles causes à la base des accidents de la circulation ont fait leur apparition. En coulisses, on en exemple les pousse-pousse qui traînent sur les chaussées partout en ville, l'usage du téléphone portable au volant, le port obligatoire de la ceinture de sécurité au volant, la conduite en état d'ébriété, etc.

Aide publique au développement

## Bruxelles veut se concentrer sur les plus pauvres

La Commission européenne a décidé, mercredi, de supprimer en 2014 l'aide au développement à 19 pays émergents, dont la Chine, le Brésil et l'Inde, pour réorienter ses fonds vers les pays les plus pauvres et se concentrer sur la bonne gouvernance et la croissance. C'est "une évolution dans nos relations avec les pays émergents et un ciblage de l'aide sur les pays les plus pauvres", a indiqué le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, cité par l'AFP. A partir du nouveau budget pluriannuel européen (2014-2020), 19 pays à revenu intermédiaire ne seront plus éligibles aux fonds d'aide au développement européens (au

moins 57,5 milliards d'euros): Argentine, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Équateur, Kazakhstan, Iran, Malaisie, Maldives, Mexique, Panama, Pérou, Thaïlande, Venezuela, Uruguay, ainsi que l'Inde et l'Indonésie, moins riches par habitant que les précédents mais dont le produit intérieur brut dépasse 1% du PIB mondial.

Pour 2007-2013, l'Union européenne avait budgétisé 470 millions d'euros d'aide pour l'Inde, environ 170 millions d'euros pour la Chine ou 61 millions d'euros pour le Brésil. S'ils ne toucheront plus d'aide au développement, ces pays pourront continuer de bénéficier du budget des "partenariats" (1,131

milliard d'euros) thématiques ou régionaux, par exemple sur le climat, les échanges de scientifiques ou le commerce. "Bien sûr, il reste des poches de pauvreté en Chine", a reconnu M. Piebalgs lors d'un point presse. Mais "la valeur ajoutée" de l'aide européenne au développement y est bien moindre que dans des pays comme le Mali ou la Côte d'Ivoire, s'est-il justifié.

Ces propositions doivent encore être avalisées par les gouvernements et le Parlement européen en 2012. Or la bataille s'annonce rude, car beaucoup d'Etats veulent limiter au maximum l'évolution des dépenses européennes.

Décret de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales

## L'Exécutif pose les bases financières d'une décentralisation à l'échéance 2013

Que vaudra la tenue des locales sans un FACT véritablement opérationnel ? L'UNION se posait cette question à la mi-octobre. Le Gouvernement togolais y répond aujourd'hui avec l'adoption, lors du conseil des ministres du 7 décembre 2011, du décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT). En fait, il est allé plus vite au regard du chronogramme pour la mise en

œuvre de la décentralisation à l'échéance 2013, établi par le ministère en charge de la décentralisation et des collectivités locales : organiser les élections au plus tard en 2012, compléter le cadre juridique de la décentralisation, le cadre institutionnel et la structuration des collectivités territoriales en 2011, mettre en place les collectivités territoriales en 2011, mettre en place le Fonds d'Appui aux Collectivités

Territoriales (FACT) avant 2013.

La réussite du développement local étant fortement tributaire des ressources financières indispensables, la FACT vient du coup répondre à des questions existentielles : les collectivités territoriales doivent-elles garder la seule exclusivité sur leurs richesses, au détriment des plus pauvres et de l'Etat central ? Comment évolueront ces localités « punies » par la nature ?

A en croire le communiqué officiel, le FACT (créé par la loi du 13 Mars 2007 relative à la décentralisation et aux collectivités locales) a pour objet de mobiliser des ressources financières en vue de compenser les charges résultant des transferts de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales et d'appuyer leurs actions de développement. Il sera alimenté par une dotation annuelle du budget de l'Etat, des contributions des collectivités territoriales bénéficiaires de ses aides, des dons et legs, ainsi que des contributions des partenaires au développement et des bailleurs de fonds. La dotation à chaque collectivité procèdera d'une péréquation opérée à l'échelon national et régional pour compenser les disparités de richesse aujourd'hui existantes. Il est doigté des prélèvements sur les activités de la LONATO (jeux de hasard), les taxes sur l'eau, l'électricité et les boissons importées pour être reversés au FACT pour ses actions de financement des projets des



Photo: L'Union

Pascal Bodjona, Ministre de la Décentralisation

collectivités locales.

Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le Fonds dispose d'un Conseil de Surveillance, d'un Conseil d'Administration et d'une Direction Générale. Le Conseil d'Administration est composé d'élus locaux, de représentants des ministères chargés de la décentralisation, des finances, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du développement à la base et des représentants de la société civile et des partenaires au

développement.

Il faut rappeler que, dans le cadre de la mise en place d'un cadre juridique complet, plusieurs avant-projets de textes ont été finalisés, notamment l'avant-projet de loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités locales. Il se dit aussi que, dans la mise en œuvre de la stratégie de communication sur la décentralisation, le projet « Appui au processus de décentralisation au Togo » (APRODECT) finance l'élaboration des affiches sur la décentralisation.

Pour une bonne planification du développement

## L'élaboration des schémas d'aménagement du territoire désormais ouverte

(suite de la page 3)

La validation met fin à la phase de collecte. Place donc à l'étape suivante : l'élaboration des schémas d'aménagement. Elle succède à la phase de la revue à mi-parcours, début septembre, qui faisait le point

sur l'état d'avancement de la collecte des données auprès des différents services techniques. A l'époque, des difficultés techniques et organisationnelles n'étaient pas niées, que ce soit au niveau de la méthodologie et des outils de collecte des données, de l'exploitation de la

base de données conçue pour la saisie et le traitement des données relatives à l'aménagement du territoire, et de l'analyse et de la gestion des données. Tout a été surmonté au bénéfice d'une bonne planification dans les prochaines trente années.

FOOTBALL/ LUTTE CONTRE LA FAIM

## Des stars de football contre la faim en Afrique

La star du football Didier Drogba a rejoint l'équipe prestigieuse des 30 joueurs internationaux (retraités ou encore en activité) qui participeront au Match contre la Pauvreté, mardi 13 décembre, sur les terres du club allemand Hamburger Sport-Verein (HSV) à Hambourg, en vue de sensibiliser l'opinion et de recueillir des fonds en faveur de la lutte contre la famine dans la Corne de l'Afrique.

G.V./A.C

Les joueurs participant à l'événement, tels que Luís Figo, Pavel Nedved, Serginho ou Christian Karembeu ont été sollicités par Ronaldo, Zinédine Zidane et Drogba, tous trois Ambassadeurs de bonne volonté du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le match se déroulera au stade Imtech Arena du HSV et le coup d'envoi est prévu à 19:05 heure locale, a précisé le PNUD dans un communiqué de presse.

"C'est un grand honneur pour moi de soutenir ceux qui souffrent de la sécheresse et de la famine dans la Corne de l'Afrique, et j'encourage toutes les personnes qui le souhaitent à s'associer à notre effort pour mettre fin à cette crise", a déclaré Drogba, qui participe cette année pour la première fois au match amical. "Je suis également très enthousiaste à l'idée de retrouver Ronaldo, Zidane et tous les autres joueurs pour marquer des buts contre la pauvreté", a-t-il ajouté.

Cette année, la famine, la sécheresse, les conflits et la flambée des prix des denrées alimentaires ont laissé quelque 13 millions de personnes dans le plus grand dénuement. Les Nations Unies ouvrent avec ses partenaires à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie pour renforcer l'accès à l'eau, à la nourriture, aux marchés et aux services de santé. Bien que les efforts



Didier Drogba

de secours déployés dans cette région aient permis de sauver des milliers de vies, la situation reste extrêmement préoccupante dans certains endroits, notamment en Somalie. Quatre millions de personnes sont encore menacées par la crise et 250.000 souffrent de la famine. Le Match contre la Pauvreté, aujourd'hui à sa 9ème édition, est un événement annuel destiné à promouvoir l'action en faveur des Objectifs du Millénaire pour le dé-

veloppement (OMD), ces huit objectifs convenus sur le plan international et visant à réduire de moitié l'extrême pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Le Match sera diffusé en direct sur plus d'une vingtaine de réseaux de télévision nationaux et internationaux.

Deux tiers des recettes du Match seront affectés à l'effort déployé par les Nations Unies pour soulager la crise alimentaire en cours. Le HSV reversera le reste des gains récol-

tés au profit de divers projets de développement communautaire consacrés au sport, à la jeunesse, à l'éducation et à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la promotion de la responsabilité sociale des entreprises parmi ses sponsors et ses partenaires.

Le Match contre la Pauvreté est soutenu par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et l'Union européenne des associations de football (UEFA).

### Football/LdC- L'OL passe, Manchester United et City en Ligue Europa

Au terme d'une soirée de folie, l'OL a réalisé l'impossible, c'est à dire se qualifier pour les huitièmes de finale de la Ligue des Champions en explosant le Dinamo Zagreb chez lui 7-1. Autre surprise, et elle est de taille, Manchester United a perdu à Bâle 2-1 et jouera la Ligue Europa ! Si décevants cette saison en ligue des Champions, les clubs français ont pris une sacrée revanche cette semaine. Si malheureusement le LOSC quitte toute compétition européenne après son match décevant face à Trabzonspor (0-0), l'Olympique Lyonnais a emboité le pas de l'OM en réalisant lui aussi l'un des plus grands exploits de son histoire. Pourtant, l'affaire semblait inconcevable sur le papier.

L'OL devait gagner largement à Zagreb et espérer dans le même temps que l'équipe bis du Real Madrid s'impose à Amsterdam. Et pour le plus grand bonheur de Jean-Michel Aulas, c'est exactement ce qu'il s'est passé. Mené au score, l'OL va totalement déjoué en première période. Mais un incroyable Bafé Gomis, auteur d'un quadruplé et l'expulsion de Leko à la 28e vont faire exploser la formation croate. Au final, le septuple champion de France a pulvérisé le Dinamo et s'offre son ticket pour les huitièmes de finale pour un exploit sans précédent.

Mais cet incroyable résultat ne sera pas le seul de cette folle soirée européenne. En effet, à la surprise générale, l'un des grands favoris de la compétition, Manchester United a complètement perdu pied à Bâle et s'est incliné 2-1. Un terrible camouflet pour les hommes de Sir Alex Ferguson qui joueront en Ligue Europa en 2012. Les Red Devils seront accompagnés de Manchester City, qui malgré sa belle victoire face au Bayern Munich 2-0, est reversé en Ligue Europa, la faute à une formation de Naples qui a largement dominé Villarreal qui finit son groupe avec six défaites en six matches.

### Football/ Dyto croise Rangers International

Rangers International du Nigeria-Dynamic togolais ; Horoya de Guinée Conakry - Gamtel de la Gambie, c'est là le verdict rendu par le tirage au sort de la Coupe Eyadéma de l'UFOA (Union des Fédérations Ouest-africaines de Football) effectué, jeudi au siège de la Fédération Togolaise de Football.

Le club togolais jouera en deuxième match alors que la première rencontre oppose Horoya à Gamtel vendredi au Stade Municipal de Lomé.

"Nous sommes préparés pour affronter toutes les équipes. C'est vrai qu'on ne connaît pas notre adversaire mais nous ferons tout pour gagner cette coupe. Nous jouons à domicile et nous pouvons compter sur le public sportif togolais pour nous soutenir", a déclaré le Capitaine Etekpé Palakyèm, le secrétaire général de Dyto, .

Le vainqueur de la finale qui se dispute dimanche emportera une somme de 10 millions de francs CFA, alors que le finaliste malheureux et le club classé troisième repartiront respectivement avec 7 et 3 millions de francs CFA.



## COMMUNIQUE DE LA CEET



Dans le souci de faciliter l'accès au crédit prépayé LAFIA, la Direction Générale de la CEET informe son aimable clientèle qu'elle a mis en place une permanence de vente de crédit prépayé LAFIA dans l'Agence Lomé Akossombo selon le calendrier suivant :

- \* Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2011 : de 18 heures à 22 heures ;
- \* Ouverture exceptionnelle les 24 et 31 décembre 2011 : de 18 heures à 00 heure.

*La CEET, toujours plus d'énergie !*

**LA DIRECTION GÉNÉRALE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Partie



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO  
(TOGO TELECOM)AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTPOUR LA FOURNITURE DE MATERIEL RESEAU ET OUTILLAGE  
FINANCEMENT : FONDS PROPRES

AOI n°002/2011/TGT/DG/PRMP/DML

Date de lancement de l'avis : **15 novembre 2011**

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) se propose d'utiliser ses fonds propres pour financer le coût du projet d'acquisition de Matériel Réseau et Outillage. Il est prévu qu'une partie de ces fonds alloués au titre d'investissement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **fourniture de Matériel Réseau et Outillage** pour lequel le présent Appel d'Offres International est lancé.

1. L'appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises ou sociétés remplissant les conditions requises.
2. La société TOGO TELECOM, représentée par son Directeur Général, invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermé, pour la fourniture de Matériel Réseau et Outillage.

L'appel d'offres concerne la fourniture de Matériel Réseau et Outillage. L'ensemble des fournitures est reparti en deux (02) lots.

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à la Direction Générale de TOGO TELECOM au secrétariat du Département Moyens et Logistique, **Porte 006** au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce, à la caisse de régie d'avance de TOGO TELECOM, d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) F CFA à l'adresse suivante :

**Direction Générale de TOGO TELECOM**  
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté  
BP : 333 Lomé – Togo  
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01  
Télex : 5245 TG  
Fax : (228) 22 21 03 73  
E-mail : [spdggt@togotel.net.tg](mailto:spdggt@togotel.net.tg)

3. Les offres rédigées en langue française, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot :

Lot 1 : **Quarante Six Millions Six Cent Dix Mille (46 610 000) FCFA**  
Lot 2 : **Cinq Millions Soixante Quinze Mille (5 075 000) FCFA.**

Toutefois, les spécifications techniques peuvent être rédigées en français ou en anglais.

4. Chaque candidat peut soumissionner pour un ou pour les deux lots. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.
5. Le délai de livraison des fournitures est de trois (03) mois maximum à compter de la notification du marché.
- 6-Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier type d'Appel d'Offres. Toutes les offres des soumissionnaires seront déposées à la Direction Générale de TOGO TELECOM au Secrétariat Administratif (Direction des Ressources Humaines), **Porte N° 12**, au rez-de-chaussée, au plus tard le **30 décembre 2011 à 09h 00mn.**  
Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

7-Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants :

- a) Etre une entreprise régulièrement inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier;
- b) Expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture du matériel similaire demandé ;
- c) être en règle avec les administrations fiscale et sociale (pour les nationaux);
- d) Avoir des liquidités ou des facilités de crédit pour l'ensemble du matériel soumissionnés.

8-Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à cette ouverture, le **30 décembre 2011 à 9h 30mn** dans la salle de réunion de la Direction Générale de TOGO TELECOM du rez-de-chaussée.

9-Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

Les pièces à fournir et les critères de qualification ci-dessus mentionnés sont plus détaillés dans le dossier d'appel d'offres relatif au présent avis.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le **site Internet de TOGO TELECOM** : [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg) ou s'adresser au **Département Moyens et Logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation quartier Atchanté,**  
Tél.: 23 38 55 92 /22 53 40 05.

LA DIRECTION GENERALE DE TOGO TELECOM

Plateformes Multifonctionnelles

## Le document du programme validé

**Etonam Sossou**

Les différents acteurs impliqués dans l'implantation des Plateformes Multifonctionnelles (PTFM), ont validé le 08 décembre à Lomé le document dudit programme à l'issue d'un atelier. «La cérémonie de ce matin revêt, à nos yeux un

caractère majeur car, elle s'inscrit dans la poursuite des actions que nous avons enclenchées depuis 2008, pour promouvoir le développement économique et social de notre pays », a précisé Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse

et de l'emploi des jeunes, à la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

En effet, Afin d'appuyer le monde rural à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (omd), le gouvernement togolais a initié le Programme d'implantation de Plateforme multifonctionnelle. Une infrastructure d'énergie en

zone rurale, réponse appropriée au problème de pauvreté énergétique. Pas d'énergie, pas de réduction de la pauvreté et de la faim, pas d'éducation primaire pour tous, pas d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ni de réduction de la mortalité infantile, ni d'amélioration de la santé

nécessaire au fonctionnement d'un réseau d'eau et d'éclairage. Grâce à sa simplicité, l'installation et la maintenance de la plate-forme peuvent être assurées par des artisans locaux. «La plateforme multifonctionnelle est un investissement de base déclencheur d'une dynamique de

Périphériques, des latrines, des établissements scolaires, des magasins de stockage, des hangars de marchés pour une valeur de 147 millions de FCFA.

Dans les localités, où la plate-forme a été mise en œuvre au Togo, les résultats attendus sont, selon M. Agbogbazé, coordonnateur

A quelques semaines de la fin de l'année

## Les marchands d'illusion font de bonnes affaires

**Savon, poudre ou huile, tout est bon pour se protéger contre le mauvais sort en cette fin d'année. Les marchands d'illusion sont prêts à tout pour capter l'attention et l'argent de tous ceux qui rêvent d'une vie meilleure, en 2012.**

Mardi 06 décembre, Le marché d'Agoè connaît une animation de grand jour. Un jeune homme, la trentaine fait la cour aux passants. Il réussit à attirer une dame vers son étalage. Il prétend avoir fabriqué une poudre capable «d'enlever la malchance», autrement dit de conjurer le mauvais sort. Il suffit, dit-il, de s'en laver le visage pour que la vie redevienne rose. Il la vend par sachet de 1000 et 2000 FCFA, un prix à débattre bien sûr. Une heure plus tard, il est entouré d'une foule de personnes dont la majorité, des femmes. Mme Ami, vendeuse de légumes, a été l'une des premiers à solliciter ses services : «Il nous a dit que beaucoup de gens ne réussissent pas dans la vie parce

fois sans jamais réussir. C'est ce qui m'a poussé à acheter cette poudre», explique-t-elle.

«Ce type est encore revenu avec ses faux produits », a lancé une dame de passage. Elle explique qu'elle avait déjà acheté ses mêmes produits en 2009 quand elle avait des problèmes financiers et c'est peu à peu qu'elle a découvert la duperie. En réalité, la fameuse poudre magique n'était qu'une mixture banale, sans aucun effet. «Il a su nous tromper. Il y a des jours où il vendait jusqu'à épuiser son stock. J'ai suivi les témoignages des sois disant clients qui ne sont en réalité que les amis du vendeur et je me suis fait piéger». «Tout ce que j'ai investi dans cette affaire, aurait pu acheter

gobes leurs histoires, ils te demandent de donner tous les biens que possède (argent, bijoux, etc...) afin de s'en servir pour sauver des âmes.

Ce phénomène n'est pas nouveau au Togo mais il a pris une ampleur sans précédent à la faveur de la grave crise économique et sociale actuelle. La recherche du bien-être est devenue l'obsession de tous surtout des plus pauvres. Analphabètes et superstitieux sont une proie facile pour ses charlatans qui ne savent plus quoi inventer pour leur vendre leurs boniments. «Ce sont des individus oisifs qui parviennent à créer un produit extraordinaire ou une histoire étrange collant avec les besoins des populations pour se faire de



qu'on leur a jeté un mauvais sort et qu'en utilisant la gamme de son produit (poudre, savon et huile), on se débarrasse de la fatalité. Célibataire et sans enfant, je me suis dit que je ne perds rien en y allant pour me laver de la malchance». Macy, la trentaine dépassée, n'a, quant à elle, pas encore eu la chance bien que mariée d'enfanter. Elle boit les discours du vendeur de la poudre miraculeuse. «Il ne faut pas sous-estimer, dit-elle. Il est très fort. Quand il te parle, tu te sens soulagé, même sans avoir encore utilisé son produit ». Pareil pour Lina : «Mon oncle m'a jeté un mauvais sort depuis l'enfance. C'est pour ça que je n'ai pas réussi à l'école. J'ai passé le CEPD quatre

ne serait ce que quelques bols de maïs pour mes enfants», regrette amèrement une dame.

Les envoyés du Christ.....

D'autres marchands d'illusions se servent d'une certaine Bible (celle que l'Eglise aurait caché aux fidèles et qui contient des versets très puissants). Généralement, ils travaillent par groupes de trois ou quatre. Dès qu'ils te rencontrent l'un d'eux te dit « Jésus t'aime et il veut te sauver ». Quelque temps après, une autre personne du groupe se met à parler dans un français approximatif. Il prétend être un étranger qui ne connaît pas la le Togo et affirme être là pour prier pour les gens de bonne volonté », témoigne Mme Chérifa à qui ils ont soutiré 150 000 F cfa. Dès que tu

l'argent. Une fois que sa démagogie est découverte, il reste tapis dans l'ombre, le temps de se faire oublier et change de ville ou de village », explique une dame, victime en 2003. Mais l'expérience aidant, beaucoup de gens commencent à être moins crédules. Ainsi «pépé Mathieu », un sexagénaire retraité, qui a vite compris le stratagème de ces escrocs. Il y a un an, témoigne-t-il, alors que je sortais de chez un ami à qui je venais d'emprunter 200 000 FCFA pour payer les frais d'hospitalisation de mon enfant, j'ai rencontré ces soi-disant envoyés de Christ. Dès qu'ils ont dit qu'ils allaient prier pour moi, en parlant dans un français très bizarre, j'ai refusé.



La table d'honneur à la cérémonie

maternelle ! La route est longue pour que le Togo, surtout dans son environnement rural atteigne ces cinq objectifs du millénaire pour le développement (Omd) fixés par les Nations Unies d'ici 2015.

La plate-forme multifonctionnelle, utilise un moteur diesel qui peut faire fonctionner différents outils permettant de fournir des services énergétiques financièrement abordables comme la mouture de céréales, le décorticage de riz, la soudure électrique, la charge de batterie. La plate-forme peut également produire l'électricité

développement local », a affirmé la représentante résidente du PNUD au Togo, Mme Khardiata Lo N'Diaye.

Elaboré par une mission de consultants comprenant un international et deux nationaux, le document validé par les délégués permettra au Togo de disposer d'un cadre de référence pour l'installation et la gestion des plateformes multifonctionnelles.

Les 25 localités concernées par ce programme, sont dotées d'infrastructures socio-collectives comme des Unités de Soins

du programme, la baisse du temps passé par les femmes à la mouture et au décorticage des céréales. La hausse de la quantité de céréales produites par les femmes, la hausse du nombre total d'enfants ayant terminé le cycle de l'école primaire, la hausse également du nombre de visites prénatales dans les postes de santé.

Le coût total des 25 plateformes s'élève à 476 millions de FCFA financé à 70% par l'Etat togolais et à 30% par le programme des nations unies pour le développement (PNUD).

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1089 DE LOTO BENZ DU 30 NOVEMBRE 2011

Nous sommes le mercredi 07 Décembre 2011 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1090.

Lors du tirage de mercredi dernier, la LONATO a permis à plusieurs parieurs basés sur toute l'étendue du territoire de gagner de nombreux lots intermédiaires et quelques gros lots.

A LOME également, ce sont surtout des lots intermédiaires qui ont été enregistré même si sur le point de vente 7600 un heureux parieurs a remporté la somme de 1.250.000 F CFA

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1090 de LOTO BENZ du mercredi 07 Décembre 2011

Numéro de base

56

29

41

20

15

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE AUPRES DU PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DE LA PLANIFICATION,  
DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet de Facilitation du commerce et du Transport sur le  
Corridor Abidjan- Lagos (PFCTCAL)

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

## SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN COMMUNICATION POUR ASSISTER LE COMITE NATIONAL DE FACILITATION DANS LE CADRE DE LA SENSIBILISATION DES TRANSPORTEURS ET AUTRES USAGERS DE LA ROUTE

Avis N° 003/2011/PFCTCALIUCP du 21/11/2011

1.- Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu de la Banque Mondiale un Don pour le financement du Projet Régional de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan - Lagos (PFCTCAL). Une partie de ce fonds servira au recrutement d'un consultant individuel pour assister le Comité National de Facilitation dans le cadre de la sensibilisation des transporteurs et autres usagers de la route et forces de l'ordre sur la facilitation du transport en général et sur la mise en œuvre des annexes au MEMORANDUM d'ENTENTE d'ACCRA.

Le consultant disposera au sein de son équipe du personnel clé ci-après:

- Un expert en communication de niveau (Bac+5) au moins, ayant dix (10) ans d'expérience professionnelle et justifiant de solides expériences dans le domaine de la communication de masse et de la sensibilisation. L'Expert doit maîtriser le français;
- Un spécialiste en arts graphiques pour la confection des affiches et autres supports de communication;
- Un expert économiste des transports de niveau (Bac+5) au moins, ayant dix (10) ans d'expérience professionnelle et justifiant de solides expériences en matière d'activités similaires. L'Expert doit maîtriser le français;
- Pour l'organisation de l'Atelier de consultation, il devra disposer des hôtesse pour l'accueil et l'installation des participants; les hôtesse doivent maîtriser le français.

3.- Le Coordonnateur du Projet (PFCTCAL) par le présent avis, invite les consultants à manifester leur intérêt à la présente demande de service.

4.- Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services ci-dessus. Il s'agit de donner des preuves en termes de références et d'expériences concernant l'exécution de contrats analogues et de fournir les curriculum vitae du personnel clé.

5.- Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition Janvier 2011.

6.- La période probable d'exécution de la mission sera les mois de janvier, février et mars 2012, et la durée prévisionnelle de la mission est de quarante (40) jours.

7.- Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 15h à 17h à l'adresse suivante:

Unité de Coordination du Projet  
Bureau N°446, ou 433 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble CASEF  
Email: [pfctcaltg@yahoo.fr](mailto:pfctcaltg@yahoo.fr)  
BP 1667- Lomé, République Togolaise  
Tél : 23 36 49 36

8.- Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et fournies en trois exemplaires avec les mentions suivantes:

«MANIFESTATIONS D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN COMMUNICATION POUR ASSISTER LE COMITE NATIONAL DE FACILITATION DANS LE CADRE DE LA SENSIBILISATION DES TRANSPORTEURS ET AUTRES USAGERS DE LA ROUTE»

«A l'attention du Coordonnateur du Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos»

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées au secrétariat du projet (PFCTCAL) ou envoyés par courrier électronique au plus tard le **23 Décembre 2011** à 16 heures précises à l'adresse ci-dessous.

Secrétariat du Projet PFCTCAL  
Bureau N° 445, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble CASEF  
Email: [pfctcaltg@yahoo.fr](mailto:pfctcaltg@yahoo.fr)  
BP 1667- Lomé, République Togolaise  
Tél : 23 36 49 36

Le Coordonnateur du PFCTCAL

### GAGNANTS DU 6<sup>ÈME</sup> TIRAGE

DATE	TELEPHONE	LOT
27/11/2011	91293743	100 000 FCFA
27/11/2011	91307508	100 000 FCFA
27/11/2011	92224977	100 000 FCFA
27/11/2011	91256294	100 000 FCFA
27/11/2011	91931849	100 000 FCFA
27/11/2011	90031009	100 000 FCFA
27/11/2011	90291018	100 000 FCFA
27/11/2011	90984082	100 000 FCFA
27/11/2011	90349722	100 000 FCFA
27/11/2011	90962105	100 000 FCFA
27/11/2011	90768063	100 000 FCFA
27/11/2011	90115120	100 000 FCFA
27/11/2011	90013623	200 000 FCFA
27/11/2011	90042338	200 000 FCFA
27/11/2011	90034790	200 000 FCFA
27/11/2011	91416301	200 000 FCFA
27/11/2011	90223197	500 000 FCFA
27/11/2011	90129715	1 000 000 FCFA
26/11/2011	91924353	100 000 FCFA
26/11/2011	90057111	100 000 FCFA
26/11/2011	91888808	100 000 FCFA
26/11/2011	90109916	200 000 FCFA
25/11/2011	90398715	100 000 FCFA
25/11/2011	92457533	100 000 FCFA
25/11/2011	90241755	100 000 FCFA
25/11/2011	90211817	200 000 FCFA
24/11/2011	92438246	100 000 FCFA
24/11/2011	90204829	100 000 FCFA
24/11/2011	90015404	100 000 FCFA
24/11/2011	90813667	200 000 FCFA
23/11/2011	90728555	100 000 FCFA
23/11/2011	90703460	100 000 FCFA
23/11/2011	92304928	100 000 FCFA
23/11/2011	90212559	200 000 FCFA
22/11/2011	90137712	100 000 FCFA
22/11/2011	91424100	100 000 FCFA
22/11/2011	90228505	100 000 FCFA
22/11/2011	91229822	200 000 FCFA
21/11/2011	91903721	100 000 FCFA
21/11/2011	90271010	100 000 FCFA
21/11/2011	90187422	100 000 FCFA
21/11/2011	91749692	200 000 FCFA

## TOGO CELLULAIRE

60 JOURS  
CASH

Pluie de  
**100 000 000 FCFA**

du 24 Octobre au 23 Décembre 2011

GRAND JEU QUIZ

Envoie **CASH**  
par SMS au 7000

Chaque jour  
des Millions  
à GAGNER **CASH**



LE LEADER

\* COÛT DU SMS : 300 F CFA